

Caserne

Logements en centre-ville historique

/ Atelier d'Architecture Matador

/ rue des Trois Boudins et rue des Arbalestriers – 7000 Mons

Ce projet primé à deux reprises dans le cadre du Grand prix d'architecture de Wallonie est le fruit d'un partenariat public/privé initié en 2006 par la ville de Mons lors d'un appel d'offre restreint. L'objectif du concours était d'accorder les droits d'acquisition du dernier terrain important disponible en centre ville historique au projet lauréat de la consultation plutôt que de les céder au plus offrant financièrement; la ville de Mons s'engageant alors à financer la réalisation des espaces publics.

Sur base d'un plan masse imposé, il s'agissait de concevoir un projet de logements (120 logements, quelques services et commerces, 150 places de parking et un jardin privé collectif) motivé précisément par l'absence de domesticité au cœur d'un quartier constitué exclusivement d'équipements publics imposants, un morceau de ville déserté les soirs et les week-ends. Le projet proposé s'émancipe d'ailleurs de l'imposition initiale du plan masse pour penser l'espace de la ville et les conditions de l'habiter là allant jusqu'à projeter en dehors du périmètre imposé.

L'îlot concerné est le plus grand de l'intra-muros montois. L'importance de l'îlot met au jour un double déficit : d'une part, l'isolement des quartiers nord-est de la ville qui impose aux riverains son contournement pour rejoindre le centre historique ; d'autre part, l'absence d'espace public manifeste au regard du grain général de la ville.

Dans le plan masse imposé, nous identifions trois valeurs essentielles à confirmer par le projet : former un îlot plus petit qui permet de gérer le voisinage du ministère des finances au nord en créant un vaste jardin collectif en son sein, confirmer le caractère traversant de l'îlot et relever l'échelle d'un édifice très long et linéaire. Afin que les valeurs identifiées produisent leur plein effet, nous amendons le master plan initial. Nous épurons pour lisser la grande longueur, nous plions pour dégager des vues, nous déformons pour coordonner les géométries et mettre ensemble les bâtiments du site.

Malgré ces opérations, le site reste encore confus et les espaces publics ambigus. Nous dérogeons alors au plan masse imposé en ajoutant un petit bâtiment, le bâtiment clef, la clef de la proposition, la clef de voûte de la nouvelle disposition urbaine qui suivra les mêmes règles géométriques énoncées précédemment, qui s'installera hors des limites du site du concours.

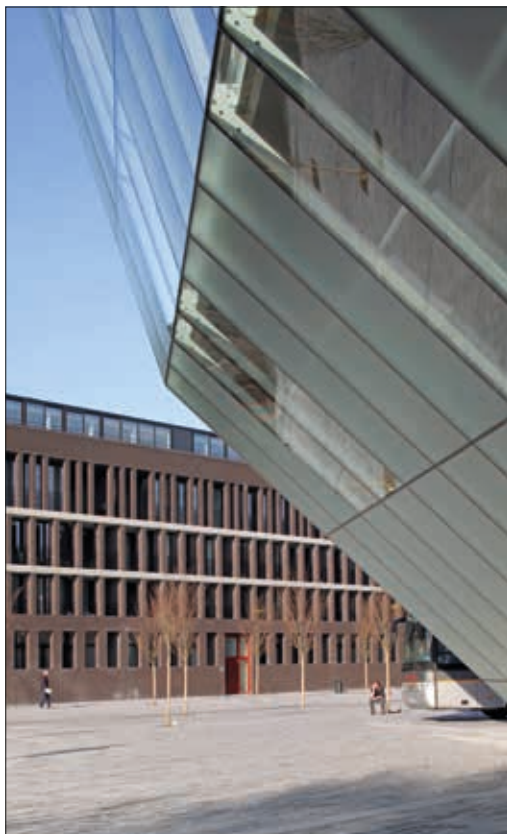
Que permet ce petit bâtiment ?

1. Il forme un second îlot et clarifie de la sorte l'autre partie du site dans lequel s'installe un petit jardin collectif.
2. Il génère un vis à vis au bâtiment long et institue un voisinage domestique.
3. Il clarifie l'espace public en ménageant une double place inédite en forme de diabolos dont chacun des triangles met en valeur en son sein un des objets identifiés tout en les tenant ensemble par la linéarité du bâtiment long.

Enfin, la maigre topographie est condensée à l'articulation du diabolos fabriquant de la sorte une place haute et une place basse tout en les réservant aux mobilités douces.

Désormais 'habiter là' à Mons consiste à installer les appartements entre des places publiques piétonnes et des jardins collectifs qui garantissent des qualités urbaines en centre ville historique.

En articulant les multiples singularités domestiques (les appartements présentent un grand nombre de typologies) à l'ambition collective du vivre ensemble, le projet contribue à l'épanouissement de l'architecture de la cité en l'enrichissant d'un nouvel espace public inédit pour les habitants du quartier, pour les citoyens montois et pour les usagers de toutes les institutions qui y sont fédérées.



GRAND PRIX
D'ARCHITECTURE
DE WALLONIE

Grand Prix
d'Architecture
de Wallonie



/ Auteurs de projet

Architectes : **Atelier d'architecture Matador**
 (+ **Robbrecht & Daem** concours)

Architectes exécution : **Atelier d'architecture**
Matador + Bureau Bouwtechniek

Atelier d'architecture Matador SPRL

avenue Van Volxem 264 A – 1190 Bruxelles
 tél. +32 (0)2 534 30 84 – www.matador.be

/ Architectes responsables

Marc Mawet, Olivier Bourez, Olivier Dubucq,
 Francesca Crosby, Julie Janssens

/ Stabilité

Planet Engineering

/ Techniques Spéciales

Himmos nv

/ PEB

Détang Engineering

/ Maître d'ouvrage

Himmos nv

/ Entreprise générale

Antwerpse Bouwwerken, Anvers

/ Photographies

© Maxime Delvaux

Caserne

Espace public du site de la caserne Léopold

/ Atelier 4d

/ place du manège et place Heupgen — Mons

L'aménagement des espaces publics des casernes Léopold s'intègre dans la réflexion menée dans le cadre de la revitalisation urbaine de l'ensemble de l'îlot. L'enjeu urbain est hors du commun pour différentes raisons : prenant place dans ce qui sera probablement le dernier site libre de l'intra muros, ce nouvel espace public offre une ampleur comparable aux rares places emblématiques de la Ville. De surcroît, situé à l'épicentre du « kilomètre culturel » de Mons 2015, sa localisation le plonge dans l'ébullition culturelle des lieux emblématiques voisins : fondation Mons 2015, Arsonic, théâtre le Manège, Mondanéum...

W
GRAND PRIX
D'ARCHITECTURE
DE WALLONIE

Grand Prix
d'Architecture
de Wallonie



L'îlot, devenu friche urbaine suite à la désaffectation des bâtiments militaires, a connu une succession de projets d'ampleurs (Palais de Justice, Théâtre du Manège) dont la dernière opération concerne la construction d'une centaine de logements. Ce projet, mené par Matador, a le mérite de définir clairement la géométrie des espaces publics.

Les espaces publics se présentent sous la forme de deux grandes places triangulaires formant un espace continu en forme de *diabolo*. La différence topographique est concentrée dans l'articulation entre les deux places par un large escalier architectural.

L'aménagement de la Place Heupgen, volontairement sobre, met en valeur l'élément marquant du site, La Tour Valenciennoise, vestige de l'enceinte médiévale de la Ville de Mons. Les arbres, les bancs et les luminaires sont rigoureusement alignés.

La Place du Manège, en lien direct avec la cour intérieure de la fondation Mons 2015, est plus proche de l'aménagement d'un square. Elle est aménagée en place de quartier : les arbres, les bancs et les luminaires sont disposés de manière aléatoire.

L'ensemble est unifié par l'uniformité du traitement du sol et des escaliers. La pierre bleue contribue à la mise en valeur des éléments contextuels : la Tour, la verrière du théâtre du Manège et les immeubles de logements en briques de ton brun foncé.

L'éclairage s'apparente aux caractères des deux places : des lignes ordonnées et un éclairage mettant en valeur la Tour Valenciennoise pour la Place Heupgen ; et des taches de lumières aléatoires pour la Place du Manège, offrant un effet *scénographique* rappelant le théâtre voisin.

/ Atelier 4d SPRL
avenue Albert 1^{er} 77 – 5000 Namur
tél. +32 (0)81 21 48 20
www.atelier4d.be

/ Maître d'ouvrage
Ville de Mons

/ Entreprise
Nutons, Gembloux

/ Photographies
© Maxime Delvaux